

La gestion inclusive des forêts d'Afrique centrale

Passer de la participation au partage des pouvoirs

Éditeurs Gérard Buttoud (Université de la Tuscia)
 Jean-Claude Nguinguiri (FAO-SFC)

Co-éditeurs Sigrid Aubert (CIRAD)
 Jean Bakouma (WWF)
 Alain Karsenty (CIRAD)
 Irina Kouplevatskaya Buttoud (FAO-FOE)
 Guillaume Lescuyer (CIFOR-CIRAD)

© 2016 FAO et CIFOR

ISBN 978-602-387-029-5

Buttoud G. et J.C. Nguingui (éds). 2016. La gestion inclusive des forêts d'Afrique centrale : passer de la participation au partage des pouvoirs. FAO-CIFOR : Libreville-Bogor.

FAO
Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale
BP. 2643 Libreville, Gabon
Email. FAO-GA@fao.org

CIFOR
Jl. CIFOR, Situ Gede, Bogor Barat 16115
Indonésie
www.cifor.org

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Photos de couverture (droite à gauche): Vue sur la rivière Congo entre Kinshasa et Lukolela, République démocratique du Congo (Ollivier Girard/CIFOR); Comité de gestion d'une forêt villageoise, région de Pointe-Noire, République du Congo (Irina Kouplevatskaya); Réunion du Comité de gestion de l'aire de chasse communautaire de Liouesso, République du Congo (Alain Noel Ampolo); La route vers Kisangani, République démocratique du Congo (Ollivier Girard/CIFOR)

Pour une inscription du paradigme participatif dans l'économie sociale et la transformation structurelle

Le cas des forêts modèles

Mariteuw Chimère Diaw¹, Joachim Nguiebouri¹, Julie Gago Tchoko¹, Marie-Françoise Ngo Baneg¹, Bruhnel Vambi², Emmanuel Nlend¹ et Marie-Claire Keugni¹

Résumé

L'article interroge le paradoxe entre la vitalité intellectuelle, politique et participative du secteur forestier africain, particulièrement en Afrique centrale, et l'inversion de l'économie forestière africaine. Celle-ci représente moins de 3 % de la valeur ajoutée mondiale et sa structure de création de valeur est le négatif presque parfait des autres régions du monde. Poussée par la croissance des quinze dernières années et ses nombreux paradoxes, la « transformation structurelle » est devenue l'ordre du jour partout en Afrique, sauf dans le secteur forestier.

L'article s'appuie sur la trajectoire des forêts modèles en Afrique centrale pour analyser les rapports entre ce concept et les paradigmes porteurs de la structure de l'économie forestière. Ceux-ci vont de la participation à l'adaptive collaborative management au mouvement récent des landscapes, tout en intégrant des mécanismes financiers et des entités physiques telles que les concessions forestières, les forêts communautaires et les aires protégées. On en tire les leçons, autant en termes d'émergence de communautés et de construction d'identités territoriales, que de limites de tels processus lorsqu'ils manquent de capacité à se projeter et à s'enraciner dans l'économie.

L'article présente la manière dont les dispositifs apprenants des forêts modèles ont intégré cette prise de conscience et la matérialisation de mécanismes nouveaux de gouvernance sociale de l'économie. Son argument est que la construction d'une économie sociale verte – ou bleue – peut contribuer à la transformation structurelle tout en découplant celle-ci de la production d'émissions de carbone et de la destruction environnementale. Cette économie – l'enjeu sous-jacent des événements de 2015 sur le développement durable, les financements et le climat – est nécessaire, mais encore peu concrétisée. L'Afrique peut innover et contribuer à cette transformation. Le paradigme participatif doit s'inscrire dans l'économie sociale. Il s'agit d'une rupture et d'une clé pour le futur.

Mots-clés : *économie forestière, approches participatives, adaptive collaborative management, forêts modèles, gouvernance, landscapes, identités territoriales, communauté de pratiques, économie sociale, transformation structurelle.*

1 Réseau africain de forêts modèles, Yaoundé, Cameroun

2 Réseau africain de forêts modèles, Kinshasa, RDC

14.1 Introduction

La définition d'une nouvelle économie pour le XXI^e siècle peut être considérée comme le noyau problématique des discussions de 2015 sur les Objectifs de développement durable et le climat. Derrière le consensus mou sur la nécessité d'un monde sans pauvreté et sans émissions (ou presque) et la difficulté d'en définir et d'en mettre en œuvre les termes, se dissimule un non-dit sur les choix que les États, les sociétés, et les ensembles régionaux doivent faire pour exister dans le monde de demain. Rifkin (2012, 2014) en donne un aperçu dans sa vision prospective de la troisième révolution industrielle, de « l'Internet des objets » et de l'éclipse du capitalisme. Sans grande publicité, la Chine, l'Allemagne, l'Union européenne, de grandes entreprises comme Daimler et General Motors, des villes et régions comme San Antonio aux États-Unis et le Nord-Pas de Calais en France, sont déjà engagées dans des plans de transition à long terme basés sur ce changement inéluctable de l'économie mondiale dans les prochaines décennies. Cette question centrale doit absolument préoccuper l'Afrique. Le parallèle « étrange » entre les émissions de carbone et la richesse des nations indique qu'une Afrique riche et représentant le quart de la population mondiale au milieu du siècle est inconcevable sans une double révolution, à la fois écologique et sociale, de ses modes de production de richesse dans l'économie.

14.2 La vitalité intellectuelle et politique des processus participatifs en Afrique centrale

Depuis la fin des années 1980, les pays d'Afrique centrale se sont engagés progressivement dans la gestion durable des forêts. Cet engagement s'est traduit dans les années 1990 et 2000 par des politiques visant à impliquer les populations dans la prise de décision, la planification et la gestion des forêts. Encouragés par les bailleurs de fonds, les pays de la sous-région se sont orientés vers l'instauration des conditions politiques et réglementaires propices à une gestion inclusive des forêts et à des actions sur le terrain. Des initiatives importantes ont été prises à différentes échelles, facilitées par la création de groupes nationaux de travail (GNT) organisés en collèges de délégués de diverses catégories de parties prenantes (secteur privé, société civile, État). Au niveau local, la gestion inclusive s'est déclinée sous différentes formes : fiscalité décentralisée, forêts communautaires ou concession forestière des communautés locales en RDC, forêts communales, zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire (ZICGC), volet social de l'aménagement des concessions forestières et gestion paysagère des terroirs à travers les approches *landscape* et forêts modèles.

Ces initiatives ont fait bouger les lignes et amené les acteurs publics et privés à concéder aux acteurs locaux une place et une légitimité dans la gestion des espaces et des ressources. Les forêts communautaires ont mis près de vingt ans à prendre racine dans la sous-région, depuis leurs débuts lents du milieu des années 1990 au Cameroun jusqu'au décret récent du Premier Ministre visant à débloquer ce processus en RDC³. À travers ce processus lent et heurté, les populations ont renforcé la maîtrise de leur environnement ainsi que leur capacité d'intervention dans l'exploitation forestière. Au Cameroun, pionnier des transformations institutionnelles

3 Décret n° 14/018 du 02 août 2014 fixant les modalités d'attribution des concessions forestières aux communautés locales

dans la région, les forêts communales donnent aux collectivités locales la possibilité de contrôler l'espace foncier sur une parcelle du domaine forestier permanent. Elles permettent la diversification et l'augmentation des recettes des communes auxquelles il est aussi donné la possibilité d'obtenir des financements externes. À ce jour, toutefois, peu de choses sont connues de leur gestion effective et seulement deux forêts communales sont opérationnelles sur les 21 créées (*Cameroon Forest Estate* 2014) par acte de classement du Premier Ministre⁴. Dans le même ordre d'idée, la fiscalité forestière décentralisée a institué la rétrocession aux communes et aux communautés locales d'une partie des revenus tirés de la redevance forestière annuelle (RFA).

Dans l'ensemble, après 20 ans, la participation des populations constitue une avancée notable. De simples spectateurs, les populations locales sont devenues des acteurs incontournables. On cherche à les associer au « développement » par des mesures incitatives et la promotion de micro-réalisations destinées à améliorer leurs revenus et à les faire participer aux actions de conservation ou de restauration des forêts⁵. Une activité intellectuelle et politique intense, caractérisée par des centaines de projets, de publications, d'ateliers, de conférences et d'investissements financiers importants, ponctue cet effort, avec ses progrès et ses limites. Ce travail n'a cependant pas encore fait l'objet d'une évaluation approfondie.

De la littérature considérable qui documente ces évolutions, ressort une insatisfaction récurrente sur les résultats et les impacts obtenus, ainsi que sur les incompris ou contresens peuplant le chemin parcouru. Ces objections sont nombreuses et multiformes. Elles portent beaucoup sur les phénomènes de capture de la rente par les élites, la « mal-gouvernance », l'illégalité, la parafiscalité et la faiblesse des impacts transformatifs des dispositifs existants⁶. Il est noté que le fonctionnement des arènes locales et les codes villageois sont marqués par des luttes et des ententes visant la capture des opportunités financières, matérielles et symboliques que représente la redevance forestière annuelle (RFA). Les auteurs⁷ décrivent le « peu d'effet » du « financement du développement local participatif » ainsi que le jeu des acteurs autour des mécanismes de redistribution de la rente forestière. Ils s'interrogent également sur le mode de production des projets et leur capacité effective à transformer l'espace de développement local. On assiste aujourd'hui à l'émergence de nouveaux thèmes sur des projets liés aux changements climatiques, à la REDD+, au FLEGT⁸ et à l'économie verte. S'ils sont plus proches des enjeux actuels de l'économie, prennent-ils suffisamment en compte les leçons des expériences antérieures et la question de leurs impacts sur la société et les ressources ?

4 CTFC, 2010 : <http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/forêts-communales-cam.html>; MINFOF/WRI 2014, *Cameroon Forest Estate* 2014.

5 FAO, <http://www.fao.org/decrep/v9974802.htm>

6 Par exemple Lescuyer G et al. 2011, Joiris et Bigombe 2012.

7 Par exemple Mbetoumou et al. 2012

8 REDD+ : Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts ; FLEGT : *Forest Law Enforcement, Governance and Trade*

14.3 L'économie forestière africaine et le paradoxe de la pauvreté en Afrique centrale

Le dernier rapport de la FAO sur l'état des forêts en 2014⁹ apporte un éclairage sur l'économie forestière africaine dans les chaînes de valeurs mondiales. Il n'existe pas de données analogues spécifiques à l'Afrique centrale. Une série d'études conduites ces dernières années par le CIFOR apporte, certes, des éclairages importants sur l'économie forestière des pays de la région. Ces études mettent, notamment, en lumière le fait que ce sont aujourd'hui les filières informelles qui produisent l'essentiel de la richesse dans cette économie¹⁰, que la rentabilité financière des concessions forestières est jusqu'à six fois inférieure à celle des agro-plantations au Cameroun et au Congo¹¹ et que la valeur ajoutée du secteur forestier représente jusqu'à 2,7 % du PIB dans un pays comme le Cameroun¹². Ce taux, supérieur à celui du secteur minier hors pétrole, est près de trois fois plus important que la moyenne africaine (0,9 %) présentée par l'état des forêts de la FAO en 2014, et on peut penser que c'est également le cas dans l'ensemble des pays du bassin du Congo. Il reste que des données agrégées manquent encore pour procéder à l'analyse comparative de la position du secteur forestier d'Afrique Centrale et d'en tirer des conclusions stratégiques. On manque également de données agrégées sur l'investissement privé, l'aide publique au développement et sur leurs impacts différenciés sur la production primaire et les segments plus avancés de transformation des produits forestiers.

Le rapport de 2014 sur l'état des forêts ne rend possible l'analyse stratégique nécessaire qu'à l'échelle de l'ensemble de l'Afrique. En dépit des variations inévitables entre différentes économies nationales et sous-régionales, ce rapport permet cependant d'appréhender une série de faiblesses structurelles.

14.3.1 L'économie africaine du bois et sa structure de création de valeur

La FAO (2011) estime qu'il y avait près de 675 millions d'hectares de forêts en Afrique en 2010, représentant environ 17 % de la superficie forestière mondiale. SOFO 2014 donne la valeur ajoutée brute (VAB, c'est-à-dire la somme de tous les revenus du secteur moins le coût des achats provenant d'autres secteurs) du secteur formel du bois dans les différentes régions du monde en 2011. On y apprend d'abord qu'avec une valeur ajoutée de 606 milliards de dollars US, l'économie forestière représente un peu moins de 1 % de l'économie mondiale. Ce rapport est à peu près le même pour toutes les régions du monde. Toutes disposent d'un secteur forestier qui ajoute plus ou moins 1 % à la valeur de son économie générale. Ensuite, avec une valeur ajoutée de 17 milliards de dollars US, l'Afrique représente seulement 2,8 % de l'économie forestière mondiale. Toutes les autres régions font mieux. Avec environ la même quantité de forêts (18 %), la région Asie et Océanie fait 15 fois mieux que l'Afrique et représente 43 % de l'économie forestière mondiale. Elle est suivie de l'Europe (27 % de la VAB) et de l'Amérique du Nord (17 %). L'Amérique latine et les Caraïbes, la seconde économie la plus faible, fait néanmoins presque trois fois mieux que l'Afrique (8 %) avec seulement 5 % plus de forêts (22 %).

9 FAO 2014. *L'Etat des Forêts du Monde* (SOFO 2014)

10 Cerruti et al. 2014

11 Lescuyer et al. 2014

12 Eba'a Atyi et al. 2013

La structure interne des activités forestières explique ce mauvais résultat de l'Afrique. Le continent est le seul à présenter un profil dans lequel les deux tiers de sa valeur ajoutée proviennent d'activités primaires (essentiellement de la production de grumes et du bois de feu). Plus significatif encore, le tiers restant, c'est-à-dire l'ensemble des activités de transformation, représente une très faible partie de la valeur produite à l'échelle mondiale : 1,8 % pour les industries de bois d'œuvre et 1,1 % pour le secteur des pâtes et papier. L'Afrique existe à peine dans les segments de valeur à forte valeur ajoutée et sa part du revenu global chute en rapport inverse du degré de transformation. Toutes les autres régions font le contraire et se concentrent sur les activités de transformation desquelles elles tirent entre les deux tiers et les trois quarts de leur valeur ajoutée. L'Afrique est de loin la région du monde la moins performante dans l'ensemble des sous-secteurs, y compris dans le secteur primaire où ses 65 % de VAB ne représentent qu'un minuscule 6,5 % de la valeur produite à l'échelle mondiale. Près de 90 % du bois en Afrique sont utilisés comme combustible ; le reste est principalement exporté sous la forme de grumes et quelquefois de sciages, avec peu de transformation. Des rapports successifs de la FAO¹³ montrent que cela a été le cas pendant des décennies.

14.3.2 La sous-représentation de l'économie informelle et de son potentiel de valeur

Les faibles performances de l'industrie formelle de transformation des bois donnent tout de même une image incomplète, car elles ne tiennent pas compte d'autres composantes de l'économie. À l'échelle mondiale, les paiements pour services environnementaux (PSE), par exemple, représentaient entre 2005 et 2011 un revenu annuel de 1,9 à 2,5 milliards de dollars US. Or, l'Afrique ne tirait que 0,9 % de ces montants en 2011.

L'Afrique fait mieux sur les produits forestiers non ligneux (PFNL), sans que cela ne change sa performance globale. SOFO 2014 table sur un revenu global correspondant de 88 milliards de dollars US en 2011, capturé à 77 % par la région Asie-Océanie. Bien que ne représentant que 6 % du total mondial, les revenus africains tirés des PFNL s'élèvent à un montant de 5,3 milliards de dollars US, presque un tiers de la valeur ajoutée par le secteur formel du bois. L'essentiel de ce revenu (3,2 milliards de dollars US) est censé provenir des PFNL d'origine animale.

Mais ce tableau d'ensemble reste trompeur. En effet, les chaînes de valeur de PFNL font partie d'un groupe d'activités mal compris et sous-estimé, en dépit de leur place centrale dans la culture, la santé et les moyens de subsistance de millions d'Africains. Jusqu'ici, ces activités dites « informelles » ont échappé aux statistiques officielles et à la planification stratégique. Ainsi, SOFO 2014 estime à 33 milliards de dollars US les revenus issus en 2011 de la production informelle de bois-énergie et de matériaux de construction, dont à peu près 43 % seraient générés en Afrique. Bien que sûrement sous-estimé, ce montant est presque égal à la VAB de toute la production de bois du secteur formel (17 milliards de dollars US). Au Cameroun comme dans d'autres pays d'Afrique centrale, ce secteur informel forme la plus grande partie de l'économie du bois et emploie trois fois plus de personnes que l'exploitation forestière industrielle.

13 Par exemple, FAO 2011.

Ainsi, l'inversion de la filière formelle du bois en Afrique est aggravée par le manque de compréhension et d'intégration stratégique de l'économie informelle du bois et des produits forestiers non ligneux. La façon dont l'Afrique consomme son bois, en privilégiant le bois de feu et l'exportation de produits primaires, grumes et sciages faiblement transformés, est un vecteur de sous-développement. L'incitation des exploitants étrangers à investir dans la transformation locale est faible, tandis que les acteurs privés africains sont, pour l'essentiel, piégés dans l'informalité et l'illégalité, faute de stratégie financière d'ensemble pour investir dans les maillons avancés de la chaîne du bois. Ces questions de transformation structurelle sont tout autant négligées dans le cas PFNL. Le manque d'attention politique et de financement stratégique est patent, en dépit de l'énorme potentiel du secteur. Le développement d'industries de pointe dans l'alimentation et les boissons, la santé, les alicaments, les cosmétiques, les arômes, les fibres et d'autres produits naturels est pourtant à portée de main. Tout ceci est à contraster avec l'importance des investissements politiques, législatifs et intellectuels dans la recherche, les projets, la conservation alors que l'économie, elle, n'avance pas.

14.4 Les trajectoires des forêts modèles : un chemin vers l'économie sociale

Il peut être instructif de s'appuyer sur les trajectoires des « forêts modèles » en Afrique pour illustrer un des chemins d'inscription du paradigme participatif dans l'économie sociale. Il ne s'agit nullement d'un chemin unique ou exhaustif et, encore moins, d'un modèle à suivre à la lettre. Il s'agit plutôt d'une série de leçons qui informent sur les atouts dont disposent les acteurs du secteur pour travailler à l'émergence d'une économie nouvelle, véritablement créatrice de valeurs.

14.4.1 De l'*adaptive collaborative management* aux « forêts modèles »

En Afrique, les « forêts modèles » (FM) ont émergé de l'*adaptive collaborative management* et de sa question sur les conditions d'existence de systèmes auto-entretenus (*self-sustaining*) de gestion durable des forêts, à la confluence des questions d'adaptation et de collaboration, de tenure, de médiation foncière, de *landscapes* et de gouvernance environnementale dans des systèmes multi-acteurs complexes. Issues du paradigme participatif, elles sont ancrées dans la recherche et les approches d'apprentissage, notamment d'apprentissage par l'action (*learning by doing*). Les FM se sont donc construites en Afrique comme des dispositifs apprenants et des systèmes ouverts, capables de se transformer. Ceci leur a donné la capacité de persister face aux difficultés et de se réinventer à divers moments en intégrant les leçons de l'expérience. Elles ont donc pu travailler le paradigme participatif de l'intérieur, en questionnant constamment sa viabilité sous l'angle de la durabilité des communautés. C'est ce processus, heurté et inégal, qui les a amenées, par étapes, à poser la nécessité d'une inscription de la gouvernance participative dans l'économie locale afin de répondre à la demande sociale.

14.4.2 Les *landscapes* et la construction d'identités territoriales

Les concepts de paysage (*landscapes*) appliqués à la planification ou à la gestion des territoires datent d'au moins un demi-siècle¹⁴. Ce n'est cependant qu'au cours des dix dernières années que ces approches ont commencé à prendre de l'importance, en réponse aux préoccupations de l'éco-agriculture, à l'échec des approches classiques de conservation, et aux tentatives de mise en place sur les territoires de systèmes adaptés (*smart*) à l'atténuation des changements climatiques.

L'approche FM présente un avantage significatif dans ce contexte. C'est en effet l'une des rares approches paysage dotées d'une méthode systématique de mise en commun des intervenants à différentes échelles sur un espace bien déterminé. Dans l'expérience africaine, cette mise en commun se fait à trois niveaux, par : (i) une entrée politique : au plus haut niveau possible des gouvernements et dans les stratégies de croissance et d'émergence des pays ; (ii) une entrée supra-locale par le biais des conventions territoriales forêts modèles ; et (iii) une solidarité latérale exprimée à diverses échelles territoriales, nationales, régionales et internationales par le réseau forêts modèles. L'économie s'est révélée, à l'expérience, être un quatrième niveau d'intégration des acteurs sur le territoire.

L'entrée politique est une matérialisation de la théorie systémiste des boucles de rétroaction positives telle que formulée dans le cadre de l'*adaptive collaborative management*¹⁵. Elle part de l'idée que les politiques doivent intégrer l'expérience locale pour assurer leur pertinence sociale et procéder dans le temps aux ajustements et corrections nécessaires à leur mise en œuvre. En retour, les processus locaux ont besoin des niveaux de décisions politiques pour résoudre certains de leurs problèmes, qu'il s'agisse de conflits, de blocages règlementaires ou d'accès à certaines ressources. La construction de cette interactivité facilite la mise à échelle des solutions issues de l'initiative et de l'innovation locales. Cet aspect de la méthode FM a été un des plus féconds dans l'expérience africaine.

La seconde clé sur les *landscapes* concerne l'organisation de leur gouvernance. Les FM africaines utilisent la méthode d'exploration et d'agrément libre et concerté des acteurs (EALCA) qui permet à chaque partie prenante d'explorer les tenants et les aboutissants du concept et de décider de sa pertinence à répondre à ses problèmes. Ceci se fait dans le cadre de conventions territoriales de 2 à 3 jours au cours desquelles les acteurs décident de leur adhésion ou non au projet de forêt modèle et de sa structuration (généralement, sur une base mixte territoriale et sociale). Par cette méthode dite CLIP¹⁶ multi-acteurs, les parties prenantes élisent leurs représentants dans des structures de gouvernance provisoires et décident d'un processus de confirmation de plusieurs mois au cours duquel elles vont développer une vision commune¹⁷, un plan stratégique et des structures définitives et représentatives de leur diversité. Ce processus, appelé convention territoriale forêt modèle, constitue le point de départ pour structurer les *landscapes*.

14 Voir par exemple Crowe S. 1958, Colvin B. 1970, Butler A. 2014.

15 Voir par exemple Diaw et al. 2009.

16 Le CLIP, Consentement Libre et Informé Préalable, est une norme internationale conçue pour protéger le droit des peuples autochtones à participer ou non aux projets cherchant à se mettre en place sur leurs territoires. Dans les forêts modèles, notamment dans la région Équateur de la RDC, le CLIP a été ajouté à l'EALCA pour garantir ce principe cher aux peuples autochtones.

17 Souvent exprimée en termes de construction collaborative d'un espace où il fait bon vivre, sans altération majeure des ressources nécessaires à l'amélioration de cette qualité de la vie.

Au-delà de ses aspects géographiques et environnementaux, le territoire renvoie à un construit social. Il en est de même de l'identité, « phénomène de reconnaissance individuelle et collective se construisant selon une temporalité¹⁸ ». Il faut en effet du temps, une pratique et des épreuves, pour que les fondements structurels mis en place par les conventions gagnent en profondeur et en densité, c'est-à-dire en contenu expérientiel créateur d'identité. Les communautés forêts modèles ont connu l'abondance comme la disette financière, elles ont connu des moments de communion et de flamboyance et ont traversé des conflits sur le contrôle du processus ou l'allocation des ressources, mais elles persistent sur le territoire. Ces ensembles nouveaux regroupent les organisations préexistantes prises isolément, sans les nier, mais plutôt en les intégrant plus ou moins imparfaitement à leur matrice collaborative, qui permet l'émergence d'une identité. Mais celle-ci est ouverte. Elle déconstruit en partie des divisions anciennement constituées pour renforcer les liens de solidarité sur le territoire et donne une place centrale aux maires¹⁹ dans le but de renforcer les collectivités décentralisées de l'administration. Les gens vivent ainsi leur appartenance à une communauté de pratiques qui s'exprime, dans la convivialité ou le conflit constructif, par des avancées concrètes sur le terrain.

Les forêts modèles se construisent donc dans une logique rétro-prospective où les acteurs se reconnaissent comme sujets de transformations économiques et sociales. Ce projet transformatif est crédible à leurs yeux, car ils détiennent des savoirs pointus sur le potentiel de valeurs et de ressources qu'offre le territoire et comprennent la nécessité de mobiliser ce potentiel au profit d'une vision partagée de l'avenir. C'est cet ensemble de visions et d'expériences, de même que leur transformation en résultats et en impacts concrets dans la vie des gens, qui donnent densité et crédibilité au projet de construction territoriale. Ceci permet à la structure de garder ses fondements organisationnels et sa cohésion existentielle, et de se transformer en infrastructure sociale, la résilience territoriale étant intrinsèquement liée à l'identité comme construction sociale et comme projection sur l'avenir.

14.4.3 L'exigence de mécanismes nouveaux de gouvernance sociale de l'économie

Cette co-construction tendue vers la transformation du territoire a amené les FM à faire face à la question de l'économie. Ainsi, dès l'élaboration des premiers plans stratégiques au Cameroun en 2005, il est apparu que pour réussir en Afrique, les FM devaient « marcher sur leurs deux pieds » : la gouvernance (comme contenant) et l'économie (comme contenu). Ce n'est cependant que près de cinq ans plus tard, quand elles ont bénéficié pour la première fois de financements importants du Canada²⁰, qu'elles ont pu lancer leur projet de transformation économique et en dégager les premières formes. Initié dans des logiques classiques de projet, ce mouvement s'est heurté très vite aux limites de ce type d'approche, en même temps qu'il validait l'extraordinaire potentiel inexploité des territoires.

Par exemple, la fabrication de stylos tirés de la récupération et de la transformation des résidus de bois d'œuvre abandonnés dans les forêts camerounaises a été la première démonstration concrète de ce potentiel. Seulement 30 % du bois coupé est utilisé par l'industrie forestière ;

18 Di Méo 2002.

19 Qui assurent la présidence des forêts modèles pilotes du Cameroun depuis leur création en 2005.

20 À travers l'Initiative pour un réseau de forêts modèles en Afrique (IFMA/Ressources naturelles Canada) qui a permis aux forêts modèles de recevoir directement des fonds pour leurs plans stratégiques, indépendamment de ceux du réseau pour l'Afrique centrale.

les 70 % restant sont abandonnés pour pourrir ou servir de bois de chauffe. Mis en place par la forêt modèle de Dja et Mpomo, ce projet à faible coût a révélé cette valeur économique oubliée, en transformant des rebus de bois d'une dizaine de centimètres en produits haut de gamme offerts sur les marchés à un prix de 12 000 à 15 000 francs CFA l'unité.

Des dizaines de projets ont été proposés dans les assemblées, conseils et plateformes forêts modèles. Ils portaient sur l'agriculture (plantain, manioc, macabo ou pistache) autant que sur des produits dont il fallait développer le potentiel. La première année, près de 700 personnes (femmes et autochtones inclus) se sont engagées dans l'élevage d'escargots géants, la culture de champignons pleurotes, la fabrication de miel ou la plantation d'arbres fruitiers, de cocoteraies, de *Moringa olifeira* et d'espèces sauvages. Des pépinières, des projets de collecte, stockage et commercialisation des PFNL et des ateliers de fabrication de meubles en rotin et d'objets en tissus d'écorce de bois étaient mis en place. Tout ceci s'était fait avec peu d'argent. Pour exemple, avec seulement 10 millions de francs CFA, les plateformes de femmes ont mis en place 87 microprojets en 2010. Avec le temps, elles se sont concentrées dans des filières prioritaires de production alimentaire et cosmétique à base de PFNL (*Moringa olifeira*, *Allanblackia*, moabi, cacao, mbalaka, njansang).

Ce foisonnement même et les conditions de réalisation des projets illustrent cependant les limites de la démarche. L'insuffisance de fonds pour véritablement lancer des chaînes de valeurs s'est avérée être un handicap important. Il faudrait investir plus pour réaliser des gains de productivité significatifs, acheter des machines pour la transformation, le traitement et l'emballage et mettre en place des relais dans le stockage, le transport et les marchés. Or, la pénétration de la microfinance est faible dans les milieux ruraux et les projets d'investissement sont rares, de même que les investisseurs sociaux. Les conditions d'accompagnement de la transformation de l'économie par les petits producteurs ne sont pas en place, autant sur le plan financier que pour la maîtrise de l'innovation et des savoir-faire techniques. Ces déficiences ont eu des retours mitigés sur la gouvernance de l'économie naissante. Dans les assemblées et plateformes, des conflits d'allocation sont apparus ainsi que des débats et des contestations sur les choix et les types de projets : faut-il investir les moyens limités disponibles dans l'agriculture, le bois ou les filières de PFNL ? Faut-il privilégier le *Moringa*, le njansang ou l'*Allanblackia* ? Ces choix ne sont pas simplement techniques, car ils déterminent les personnes et les groupes qui vont recevoir des fonds ; or tout le monde ne peut être servi.

Ces limites ont favorisé la prise de conscience du paradoxe de la pauvreté, à savoir l'immensité des richesses naturelles et des savoirs endogènes, face au manque de moyens et de capacité des acteurs à les transformer en biens et services sur lesquels, pour citer Sen²¹, ils ont « une commande légitime ». Au-delà des questions de gouvernance et de démocratie délibérative, se pose donc celle des « capacités » nécessaires à la conversion des avoirs (ressources et droits) en biens et services utilisables par les acteurs¹⁹. Les capacités, la clé de ce processus de conversion, sont les faisceaux de moyens, de savoirs, de savoir-faire, d'idées et de libertés dont les gens disposent pour s'approprier la nature et en optimiser le potentiel.

21 Sen 1985.

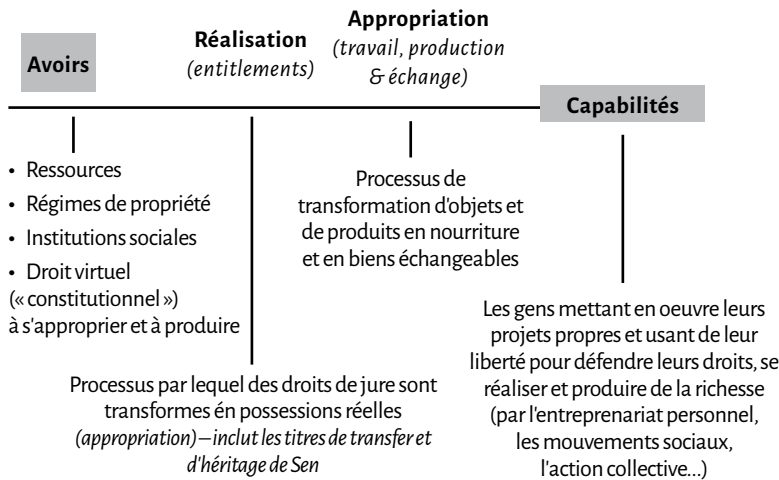


Figure 14.1 La transformation des avoirs en biens, services et utilités alternatives (Adapté d'Amartya Sen)

De ce contexte est né le *One Programme* du RAFM, cadre d'intégration économique qui mobilise les partenariats nécessaires à l'investissement et l'innovation dans l'économie des petits producteurs. Ce programme s'appuie sur l'entrepreneuriat social – une façon de faire des affaires qui est drivée par un agenda social de type coopératif plutôt que par la recherche du profit – dans le but de générer des effets de levier et de réseau dans l'économie et de réduire les conflits d'allocation et les inégalités entre bénéficiaires. C'est une base pour un modèle d'émergence innovant fondé sur le développement des chaînes de valeur. Le programme inclut l'encadrement et la formation des acteurs ruraux par le biais de l'école pratique itinérante (EPI). Conçue comme une *business school* rurale, celle-ci développe les capacités des acteurs et offre des cours de conduite et création d'entreprise (CCE) et des formations aux techniques du *One Programme* (TOP). Ces savoir-faire techniques sont nécessaires à la domestication et l'industrialisation progressive de PFNL tels que le *Moringa olifeira* et l'*Allanblackia* et à des innovations comme les biofertilisants micro-symbiotiques (bactéries et champignons mycorrhiziens).

La philosophie pratique de l'EPI est à la base de son efficacité et de ses prolongements innovants sur le terrain. En seulement 13 mois, en 2013, des innovations de ce type ont été diffusées auprès de 2 700 producteurs et micro-entrepreneurs du Cameroun, à la faveur du projet *Business for adaptation to climate change (B-Adapt)*, le premier projet d'investissement dans les forêts modèles. Les outils utilisés incluaient notamment un système de fermes-écoles associant des « producteurs modèles » à des « producteurs partenaires », le déploiement d'« experts facilitateurs locaux » (EFL) formés par l'EPI, ainsi qu'un système de vulgarisation multipartite liant les EFL, les points focaux des FM et les agents de vulgarisation de l'État. Des outils similaires, adaptés au contexte, ont été utilisés en RDC dans le cadre du projet COBAM-Lukolela, ainsi que dans le premier « parc agro-industriel » du pays à Bukanga Lonzo.

D'autres outils, tels que le suivi-évaluation participatif (SEP), le label « forêts modèles *green business* » en construction et la marque déposée « *Africa living land* » (ALL) font partie du paquet innovant développé par le Réseau africain des forêts modèles pour répondre à l'exigence de développement des chaînes de valeurs et des entreprises. Le SEP met les acteurs locaux

au premier plan et leur donne un moyen de contrôle des dynamiques enclenchées dans leur espace de vie. Le label et la marque *ALL* leur donnent une plus grande visibilité sur les marchés. Tous contribuent à rendre les acteurs locaux plus autonomes et résilients, en harmonie avec les valeurs et l'éthique du concept de forêt modèle.

14.5 L'économie sociale et écologique : un champ à investir

Quatre faits majeurs méritent l'attention des acteurs de la participation en Afrique Centrale.

Le premier a été l'objet de la discussion précédente de l'économie forestière : son inversion et ses contre-performances structurelles. Celles-ci mettent à nu un échec collectif à impulser une dynamique véritablement créatrice de valeur dans l'économie. Il en ressort que les valeurs constitutives de la gouvernance (Figure 14.2) ne peuvent réellement s'exprimer dans la société.

Le second est une donnée prospective : une personne sur quatre sera africaine en 2050, selon les dernières estimations des Nations Unies²². En 2040, l'horizon approximatif des plans d'émergence africains, le continent aura une population active de plus de 1,1 milliard de personnes, plus que la Chine ou l'Inde. Que faire de cette population qui manifeste sa soif de « participer » à la prospérité de ce monde en mutation ?

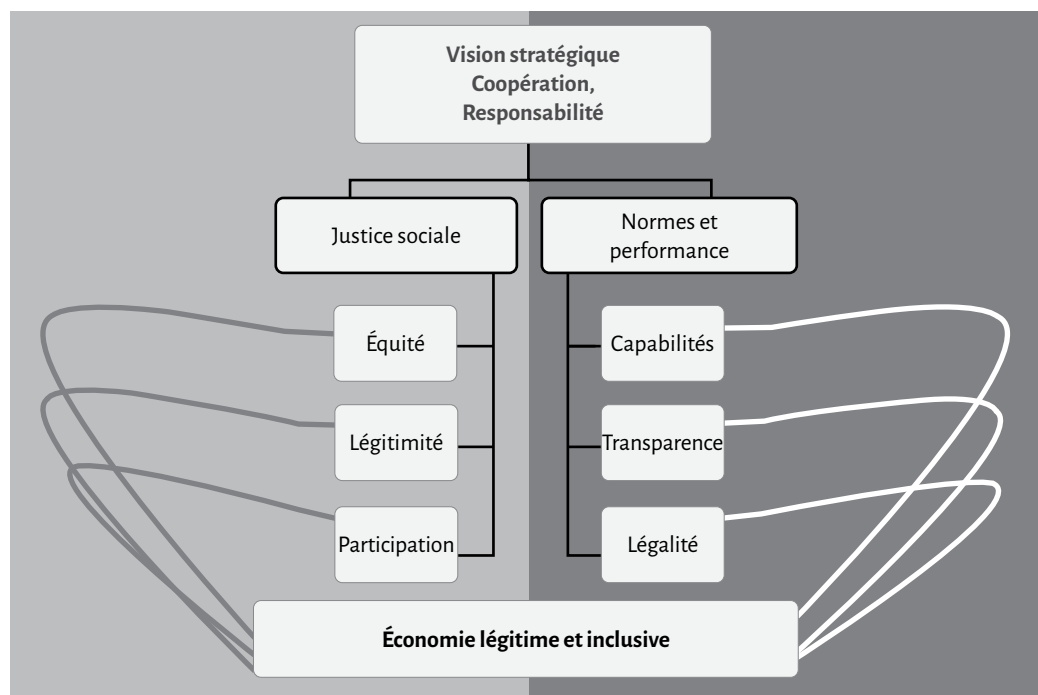


Figure 14.2 L'économie comme lieu de la réalisation de la gouvernance

Troisièmement, le continent est devenu, depuis une quinzaine d'années, la deuxième région en croissance dans le monde ; mais cette dernière, même soutenue et durable²³, crée peu d'emplois. Or, le potentiel de création d'emploi est porté par des secteurs comme l'agriculture et, par extension, les forêts, dont l'extraversion a jusqu'ici empêché les synergies nécessaires avec l'agriculture. Pourtant les produits agricoles sont pour l'essentiel des produits sauvages anciennement domestiqués. C'est une indication de l'ampleur du potentiel transformatif des PFNL et des valeurs à ajouter le long des filières.

Le quatrième et dernier point concerne la co-évolution relative des émissions de carbone par tête et du PIB per capita²⁴.

Les données de tendance sont claires : il y a une divergence croissante depuis les années 1990 entre les émissions des pays du Sud qui augmentent et celles des pays du Nord qui régressent. Les émissions de Chine ont dépassé celles des États-Unis en 2006. Quant à l'Afrique, elle ne représentait que 3,6 % des émissions en 2006, mais celles-ci ont été multipliées par douze entre 1950 et 2008. Aujourd'hui, elle ne représente que 1,6 % du PIB mondial pour 13 % de la population. Que va-t-il se passer quand cette population aura doublé et qu'elle aura continué sa croissance en la fondant sur l'utilisation des énergies fossiles, comme les pays émergents et avant eux les pays industrialisés ? Une Afrique prospère et presque deux fois plus peuplée que la Chine en 2050 est inconcevable sans une économie totalement nouvelle. Celle-ci devra pouvoir créer massivement de la richesse tout en se dissociant de la production de CO₂ et de la destruction environnementale. C'est une stratégie de découplage, autour de laquelle il n'y a pas d'unanimité, mais sans laquelle il est difficile de concevoir un futur viable pour les milliards d'humains – des Africains en plus grand nombre- qui vont peupler la planète dans un quart de siècle. De telles questions sont l'enjeu central, pas toujours explicite, des événements de 2015 qui ont vu l'adoption des Objectifs de développement durable aux Nations Unies en septembre et l'accord sur le climat à la COP21 en décembre.

Une telle économie est indispensable mais n'existe encore nulle part, sauf sous des formes embryonnaires. Elle devra être non seulement verte, mais surtout bleue, sociale et solidaire. Par économie bleue, on entend non seulement le modèle d'économie maritime écologique promu par un pays comme les Seychelles et par l'Union européenne, mais aussi le concept original développé par Gunter Poli²⁵. L'économie verte, en effet, manque de systématicité. Elle se veut plus écologique et durable, mais ses produits coûtent cher et ne sont pas accessibles au plus grand nombre. On peut investir dans son image verte à un endroit et provoquer des catastrophes écologiques et sociales à l'autre bout de la planète. On est encore dans l'économie linéaire qui « produit-utilise-jette » sans se soucier des gaspillages et des déchets. Cette linéarité peut expliquer qu'il y ait tant de déchets industriels du bois en Afrique centrale.

L'économie bleue, par contre, se rapporte à une famille de concepts nouveaux qui mobilisent les gens et valorisent les ressources locales différemment. Même s'il est évident que plusieurs types d'économies vont coexister encore longtemps dans le monde, cette économie nouvelle

23 Voir, par exemple, Roxburgh et al 2010, Diaw 2014

24 Voir Diaw 2015 pour l'analyse de cette coévolution du PIB et des émissions de CO₂

25 Pauli G. 2009. *10 ans, 100 innovations, 100 millions d'emplois*. éd. Caillade, Paris ; voir aussi <http://www.ecoconso.be/fr/L-economie-bleue#sthash.E29o4WPo.dpuf>

prend peu à peu de l'ampleur. L'économie collaborative, par exemple, double à peu près chaque année. Elle est estimée à une trentaine de milliards de dollars en 2013²⁶. Elle se manifeste aujourd'hui dans l'Internet des objets, les MOOC, formations en ligne ouvertes à tous, le financement de masse (*crowd funding*), les ateliers collaboratifs (*fablabs*) de conception et de fabrication d'objets (impression 3D et autres), ainsi que les communautés de partage de services. C'est une économie de mutualisation autant que de fonctionnalité (où on achète un service plutôt qu'un bien, comme dans le covoiturage et les échanges payants d'habitations, de repas, d'outils ou de bibliothèques). L'économie circulaire – ou bleue – appartient à cette économie nouvelle en développement, et peut être liée plus directement à l'économie symbiotique et à l'intensification écologique qui s'appuient sur la biodiversité et la maîtrise des interactions naturelles, physiques et biologiques, pour augmenter la productivité et l'efficacité des processus productifs. C'est ce à quoi Robert Barbault et Jacques Weber se réfèrent dans leur plaidoyer « pour une révolution écologique de l'économie »²⁷.

Cette économie circulaire, écologique et symbiotique met l'accent sur les solutions et les compétences locales, les chaînes de valeur courtes, plus proches des gens et moins coûteuses en transport. Elle utilise la gravité et le soleil comme source d'énergie, les processus physiques plutôt que chimiques ; elle réutilise les déchets comme nutriments ou comme matière première pour d'autres usages et intègre les cinq règnes (algues, champignons, végétaux, bactéries et animaux). Cette économie imaginative et inventive, adaptative et fondée sur la connaissance intime des ressources et des interactions naturelles, est déjà présente en Afrique. C'est le cas, par exemple, des centres Songhai, qui, après 30 ans d'expérimentation à Porto Novo, offrent un prototype convaincant d'intégration agro-sylvo-pastorale. Celui-ci va jusqu'au niveau de la production industrielle et utilise les déchets animaux, végétaux et humains, les microorganismes, l'énergie solaire et de biomasse et des machines fabriquées avec des matériaux récupérés.

Les biofertilisants mycorhiziens, produits par le RAFM, entre autres, et qui font l'objet d'applications croissantes en Afrique de l'Ouest et au Cameroun, répondent à ces principes. Les sols africains sont immensément riches des microorganismes symbiotiques – champignons et bactéries (rhizobia) – qui permettent de les produire. Ceux-ci captent l'azote de l'air ou colonisent le système racinaire des plantes pour aller chercher le phosphore, l'eau et les nutriments du sol profond. Ils sont largement utilisés dans les transformations agricoles de l'Inde et du Brésil. Les biopesticides et autres fertilisants d'origine organique (compost, déjections fécales des animaux domestiques, engrais verts, bio-char et uri-char) sont également utilisés en Afrique, de même que les rotations culturales, les jachères améliorées, l'agroforesterie et les aménagements physiques (cordons pierreux, bandes enherbées, *Zai*). Les productions de bois d'œuvre (parpaings, stylos) à base de matériaux récupérés entrent dans la même logique tandis que les énergies renouvelables dont le continent africain est riche peuvent réduire les coûts de transformation des filières nutritionnelles, cosmétiques et thérapeutiques de l'agriculture et des PFNL.

26 <http://www.etopia.be/spip.php?article2645>

27 Barbault et Weber 2010.

Une trentaine d'innovations²⁸ africaines *smart* ont été récemment recensées, basées sur des principes de l'économie circulaire ou sur des adaptations inventives du téléphone portable aux besoins de l'économie des petits producteurs. En Afrique centrale, des projets d'appui au développement rural expérimentent depuis plusieurs années dans l'agroforesterie et la domestication des espèces sauvages (ICRAF), le développement des PFNL (FAO), les élevages non conventionnels (SNV, WWF : escargots, aulacodes, miel). De jeunes entreprises sociales sont en train d'émerger, tandis que des ONG nationales s'engagent dans le développement de nouveaux produits. C'est le cas, par exemple, de Santé-Nature au Congo, un leader du développement régional de *Moringa olifeira*, et d'Agro-PME qui a joué ce rôle pour le poivre de Penja, une première appellation d'origine au Cameroun. Au niveau régional, la Commission Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) vient de créer un fonds de développement de l'économie verte (FEVAC). Des éléments de base existent donc pour la mise à échelle de ces micro-expériences, à condition de les inscrire dans un mouvement de réforme profonde de l'économie forestière, lié aux plans d'émergence des États et à un projet cohérent de transformation structurelle, sociale et écologique de l'économie. L'expérience et le savoir-faire développé dans les cadres participatifs de l'Afrique centrale peuvent contribuer à ce changement.

14.6 Conclusion

La contradiction entre la force des politiques participatives en Afrique centrale et l'inversion structurelle de l'économie forestière est passée jusqu'ici inaperçue. Le paradigme participatif s'est développé à la périphérie de l'économie, en se basant sur des questions de droit, de gouvernance et de démocratie qui n'interrogent cependant pas le mode de fonctionnement de l'économie. Certes les gens « participent au partage des bénéfices issus de l'exploitation forestière », mais seulement à la marge, puisque le secteur tout entier est lui-même à la marge de l'économie forestière mondiale dont il ne produit pas 3 % de la richesse.

Le monde est à l'aube de bouleversements fondamentaux dans sa façon de produire de la richesse. Les résultats encourageants de la COP21 confirment cette tendance et la nécessité du découplage entre la production d'émissions et la richesse des nations. À l'avenir, une économie libérée du carbone et de la pauvreté sera verte et bleue, sociale et collaborative et devra s'appuyer sur des mécanismes de gouvernance de l'économie faisant des populations des acteurs de plein droit de celle-ci. L'Afrique, qui n'a pas encore fait son industrialisation, a un avantage comparatif et collaboratif majeur à faire valoir, puisqu'elle peut passer directement à des infrastructures post-carbone. Pour cela, elle devra s'appuyer sur l'innovation et sur les populations pour valoriser ses réservoirs de valeurs cachées et réaliser sa transformation structurelle.

28 Diaw 2014.

Bibliographie

- Barbault R. et Weber J. 2010 *La vie, quelle entreprise ! Pour une révolution écologique de l'économie*. Seuil, Paris.
- Butler A. 2014 *Developing Theory of Public Involvement in Landscape Planning: Democratising Landscape*. Thèse de doctorat, Université suédoise des sciences de l'agriculture, Uppsala, Suède.
- Cerutti P.O. et al. 2014 *Possibilités d'action publique pour une meilleure prise en compte des marchés domestiques du bois dans le cadre des accords de partenariat volontaire (APV). Synthèse des enseignements dégagés au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Équateur, au Gabon et en Indonésie*. Infobrief 88, CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Colvin B. 1970 *Land and landscape: evolution, design and control*. John Murray, Londres.
- Crowe S. 1958 *The landscape of power*. Architectural Press, Londres.
- Di Méo G. 2002 *L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société*. Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Géocarrefour 77(2):175-184.
- Diaw M.C., Prabhu R. et Aseh T. (éds) 2009 *In Search of Common Grounds: Adaptive Collaborative Management in Cameroon*. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Diaw M.C. 2014 *Post-2015 Sustainable Development Goals and Forests: Prospects, Integration, Priorities and Experience of Africa*. IIED, Londres.
- Diaw M.C. 2015 *Forests Must Create Jobs: Evidence for the Structural Transformation of the African Forest Economy*. African Forest Forum, Durban, Nairobi (sous presse).
- Eba'a Atyi A.R. et al. 2013 *Étude de l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun*. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Nations Unies 2015 *World Population Prospects. Key Findings and Advanced Tables. The 2015 Revision*. ESA/P/WP.241, New York.
- Nguiebouri J. 2009 *Managing Pluralism in Campo-Ma'an*. In Diaw M.C. et al. (éds) *In Search of Common Ground, Adaptive and Collaborative Management in Cameroon*. CIFOR, Bogor, Indonésie. 237-252.
- Pauli G. 2009 *10 ans, 100 innovations, 100 millions d'emplois*. Caillade, Paris.
- Rifkin J. 2012 *La troisième révolution industrielle : comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*. Les liens qui libèrent, New York. (version originale anglaise, 2011)
- Rifkin J. 2014 *The zero marginal cost society: the Internet of things, the collaborative commons and the eclipse of capitalism*. Palgrave Macmillan, New York. (version originale anglaise, 2011)
- Roxburgh, C. et al., 2010 *Lions on the Move: The progress and potential of African economies*. McKinsey Global Institute/McKinsey & Company, Séoul, San Francisco, Londres, Washington, DC.
- Sen A.K. 1985 *Commodities and Capabilities*. North-Holland, Amsterdam (republié, Oxford, 1999).